

Thème : L'Union Européenne (UE)

Introduction :

Au lendemain de la 2^{ème} Guerre mondiale, l'Europe ruinée tente de reconstituer son potentiel économique. A la suite d'un processus lent, fut constitué un grand marché. Cet ensemble où circulent hommes et marchandises, services et capitaux comptait plus de 512,6 millions de consommateurs en 2018. L'U.E est une famille d'Etats démocratique qui œuvre ensemble pour la paix, la prospérité, la liberté, les droits de l'homme, la stabilité et l'égalité de ses peuples. Ce regroupement qui comprend aujourd'hui **27 Etats** avec la sortie du Royaume uni, est l'une des puissances économiques et même politiques du monde même si elle est confrontée à des problèmes.

I- Les étapes de la construction européenne :

1- L'initiative française :

La nécessité de créer une Union européenne a été signalée depuis 1929 par le ministre français des affaires étrangères Aristide Briand.

Quelques années plus tard, cette initiative sera poursuivie par d'autres hommes politiques européens tels que l'Italien Alcide Gasperi, le Belge Paul Henri Spaak, l'Allemand Konrad Adenauer, le Luxembourgeois Joseph Beck, le Français Robert Schuman.

Le 18 Avril 1951, le traité de Paris crée la **CECA** (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier) sur proposition de Robert Schuman.

La CECA regroupait six (6) pays qui sont : la France, l'Italie, la Belgique, la RFA, les Pays Bas et le Luxembourg.

2 -Le rôle de la guerre froide :

La guerre froide a été déterminante dans la naissance de l'Union européenne.

Les Etats Unis enrichis par le second conflit mondial et craignant l'expansion du communisme à travers le monde viennent au secours de l'Europe à partir de 1947, en lui accordant une aide économique : **le Plan Marshall (5 Juin 1947)**.

Il va être à l'origine de la concrétisation du rêve européen et la naissance de son unification à partir de l'**O.E.C.E** (Organisation Européenne de Coopération Economique) en Avril 1948. Plusieurs organismes vont naître de l'O.E.C.E.

3 -La naissance de la Communauté Economique Européenne :

Le 25 Mars 1957 à Rome, les ministres des affaires étrangères des différents pays membres de la CECA vont signer le traité de la **Communauté Economique Européenne (CEE)** ou « L'Europe des six » et de la **Communauté Européenne de l'Energie Atomique (Euratom)**.

Son but était de sauvegarder la paix et les libertés, de développer le niveau de vie des hommes, de créer des emplois et une union douanière.

Le 07 Février 1992, le traité de **Maastricht** institue l'**Union européenne**

4-L'élargissement de la CEE :

Commencée par l'Europe des **six (6)**, la CEE va s'élargir jusqu'à l'Europe des **28**.

Le 1^{er} Janvier 1973, elle connut son premier élargissement avec l'adhésion du **Royaume Uni**, du **Danemark**, de l'**Irlande** et forme l'Europe des **9**.

Son 2^{ème} élargissement s'est passé en **1981** avec l'adhésion de la **Grèce**.

Cinq (5) ans plus tard, soit en **1986**, la CEE devient l'Europe des **douze (12)** avec l'adhésion de l'**Espagne** et du **Portugal**.

En 1995, la CEE, devenue l'Union européenne suite au traité de Maastricht, connut une nouvelle extension avec l'adhésion de trois (3) nouveaux pays : la **Finlande**, l'**Autriche** et la **Suède** formant ainsi l'Europe des **15**.

A partir de **Mai 2004**, l'UE passe de l'Europe des 15 à l'Europe des 25 avec l'adhésion de dix (10) pays de l'ex U.R.S.S : l'Estonie, la Lituanie, la Lettonie, le Chypre, la Hongrie, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Slovaquie, la Slovaquie et la Malte.

En **Juillet 2007**, l'UE comptait **27 pays** avec l'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie. En **juillet 2013**, l'UE comptait **28 pays** avec l'adhésion de la Croatie. Depuis le **31 Janvier 2020**, l'union compte **27 Etats membres** avec le retrait du Royaume Uni.

II - Les institutions de l'UE :

L'UE est gérée par plusieurs institutions. Elles sont :

1 - Le Conseil européen :

Regroupe les chefs d'Etats ou de gouvernements des pays membres de l'UE.

La présidence du Conseil est assurée de façon alternative par les pays membres pour un mandat de **six (6) mois**.

Le Conseil statue sur proposition de la Commission et se réunit en principe **4 fois par an** sous la présidence des chefs d'Etats ou de gouvernements qui exercent la présidence.

Son siège se trouve à Bruxelles.

2 - La Commission européenne :

Elle est désormais formée de **27 membres** nommés par l'accord des différents gouvernements des pays membres pour un mandat de **cinq (5) ans** renouvelable. Elle est aujourd'hui présidée par l'allemande Ursula Von der Leyen.

Les commissaires doivent défendre les intérêts de la communauté.

La Commission a un pouvoir très étendu : elle initie les projets ; elle propose au Conseil les mesures lui paraissant indispensables pour le développement européen ; elle est chargée de l'exécution des décisions du Conseil ; elle est la gardienne des traités et veille à leur application correcte. Son siège est à **Bruxelles**.

a. Le Parlement européen :

Compte **705 parlementaires** élus pour un mandat de **cinq (5) ans**. Il joue un rôle consultatif, émet les avis sur proposition de la Commission, contrôle les travaux de la Commission pour les questions orales ou écrites. Il ratifie la nomination des membres de la commission.

Son siège se trouve à **Strasbourg** (France), mais son secrétariat est à Luxembourg.

b. La Cour de justice :

Est composée de **27 juges** assistés de **11 avocats Généraux** nommés par l'accord des Etats membres pour un mandat de **6 ans** renouvelable.

Elle tranche les conflits concernant les institutions, les Etats et les entreprises. Son siège est à **Luxembourg**.

c. La banque centrale européenne :

Créée le **1^{er} Juin 1998**, la banque centrale européenne définit et met en œuvre la politique monétaire de l'Union. Elle est responsable de l'Euro qui est la monnaie communautaire et son siège est à Francfort (Allemagne).

d. Le conseil de l'U.E :

On l'appelle aussi le conseil des ministres. Il est composé des représentants de chaque Etat membre. Sa composition change en fonction de l'ordre du jour. Il a son siège à Bruxelles et a pour mission de vérifier la légalité, la régularité des recettes et des dépenses de l'Union. Elle veille également à une bonne gestion financière.

e. Le Comité économique et social :

Représente différentes catégories de la vie économique (travailleurs indépendants, salariés, consommateurs). Son siège se trouve à Bruxelles.

La Banque Européenne d'Investissement, la cour des comptes et le Médiateur Européen constituent d'autres institutions européennes.

III - La force d'intégration :

1 - L'agriculture de l'Union Européenne (la P.A.C) :

La mise en place de la Politique Agricole Commune (PAC) en 1962 constitue la réalisation la plus importante du domaine agricole.

Elle visait certains objectifs : **accroître la productivité de l'agriculture européenne, assurer un niveau de vie équitable à la population agricole, stabiliser les marchés.**

Cette politique a été une réussite sous certains aspects : modernisation de l'agriculture, développement de la production.

Grâce à la PAC, l'UE est devenue la **2^{ème} puissance agricole du monde** après les Etats-Unis.

Elle produit énormément de **blé** (85862000 tonnes), **maïs** (29 606000 tonnes), **betterave à sucre** (345000 tonnes), **orge** (42742000 tonnes), **pomme de terre** (43870000 tonnes).

Son cheptel comptait à un certain moment **116323000 têtes de bovins, 102499000 têtes d'ovins et 116000000 têtes de porcins.**

Quant à la pêche, sa production est estimée à 7801000 tonnes de poissons.

2 - La puissance industrielle :

L'industrie est le fondement de la puissance européenne malgré l'insuffisance des ressources minières et énergétiques.

L'industrie tout comme l'agriculture bénéficie du financement communautaire à travers la Banque Européenne d'Investissement.

L'union produit des automobiles (firmes allemandes comme **BMW, Volkswagen**, françaises comme **Peugeot, Renault, italiennes comme FIAT**), de l'acier, des produits chimiques, des biens d'équipement et domine dans la construction de logiciels, car 1^{ère} devant les Etats-Unis et le Japon.

a. La puissance commerciale :

L'UE représente plus de **13% du commerce mondial**. C'est le **1^{er} pôle commercial du monde** pour les échanges de marchandises et de services.

Elle pèse donc d'un poids très lourd dans l'économie mondiale.

Elle exporte des produits manufacturés, mais par contre les produits énergétiques et miniers tiennent une bonne place dans ses importations.

Les principaux partenaires commerciaux de l'Union Européenne sont : les **Etats-Unis, le Japon, la Chine** et les **NPI**.

b. La monnaie unique européenne : L'Euro :

En 1992, l'UE décida de mettre en place une union économique monétaire comportant l'introduction d'une **monnaie européenne unique** gérée par la Banque Centrale Européenne (**BCE**).

Cette monnaie unique a vu le jour le **1^{er} Janvier 2002** et est adoptée présentement par **19 des 27 Etats** qui composent l'UE.

L'**Euro** est devenu l'une des premières monnaies du monde à vocation d'être une monnaie de réserve et de paiement à côté du dollar américain.

Elle joue un rôle indispensable dans les échanges commerciaux de l'UE.

c. Les actions communes :

Elles Concernent la protection de l'environnement, la sécurité dans les transports, l'éducation, la santé ...

Dans le domaine de la protection de l'environnement, **les 27** ont des actions communes dans la lutte contre le changement climatique, la gestion des ressources naturelles, la gestion durable des déchets.

Dans le domaine sanitaire, un Centre Européen de Prévention et de Contrôle des Maladies (**CEPCM**) visant à développer la coopération transfrontalière entre les systèmes de santé.

Quant aux transports, l'U.E a le réseau le plus dense du monde. L'U.E avec ses **T.G.V** (Train à Grande Vitesse) est sans égale. L'aviation ne reste pas en marge de ces progrès car **AIRBUS** concurrence aujourd'hui le grand fabricant américain d'avions **BOEING**.

L'**Erasmus** permet un échange universitaire entre étudiants des états membres pour une durée pouvant aller à six mois.

A ces exemples, s'ajoute l'espace Schengen (possibilité à tous les habitants de la communauté de séjourner dans un Etat membre sans visa et avec passeport de l'U.E).

IV - L'Union Européenne et le monde :

1- La puissance politique :

L'Union Européenne est aussi une puissance politique, car elle exerce une **influence politique dans le monde**.

Plusieurs pays de l'UE entretiennent des **liens politiques avec leurs anciennes colonies** comme le cas de la France en **Afrique**, de l'Espagne et du Portugal en **Amérique latine**.

Au niveau international, l'UE est représentée par ses Etats dans les grandes institutions qui dirigent le monde : **ONU, G8, G20, OMS, OTAN, FMI** etc.

2- Relations de l'U.E avec les pays ACP : (Afrique, Caraïbes, Pacifique)

L'accord de Cotonou, signé en **Juin 2000**, marque une nouvelle étape de la politique de développement de l'UE.

Cet accord qui lie l'UE aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique est l'accord le plus ambitieux et le plus vaste conclu entre les pays développés et ceux en voie de développement. Il a succédé à la **convention de Lomé** signée en **1975 au Togo**.

L'objectif fondamental de ce vaste accord d'assistance et d'échanges commerciaux est de **promouvoir et d'accélérer le développement économique, culturel et social des Etats ACP, d'approfondir et diversifier leurs relations dans un esprit de solidarité et d'intérêt mutuel.**

Les nouvelles orientations des relations ACP-UE sont les accords de partenariat économique basé sur les échanges commerciaux d'égal à égal : **ce qui n'est pas pour l'instant le cas des Etats africains.**

V - Les problèmes et les perspectives de l'UE :

1- Les problèmes de l'U.E :

Malgré ses performances économiques et politiques, l'UE est confrontée à des problèmes constituant des défis à relever. Parmi ces problèmes, on retient :

a -Les problèmes économiques :

Sur le plan économique, les pays membres de l'UE **réagissent différemment aux crises internationales** en fonction de la nature de leurs appareils de production et de la politique économique.

Ses **différences nationales** constituent une **menace** même pour **l'existence de l'UE**, car risqueraient de la **disloquer** en une Europe à **plusieurs vitesses**.

La PAC qui privilégiait la garantie des prix a connu la **surproduction agricole** et **l'Europe des 27 n'est pas autosuffisante dans certains secteurs agricoles**, car importe les fruits, les légumes et même la viande.

Dans le domaine industriel, l'UE a du mal à bâtir une **industrie compétitive capable d'affronter les industries américaines et japonaises**, car les rivalités sont supérieures à la volonté de coopérer. On note aussi l'insuffisance des sources d'énergie.

b- Les problèmes sociaux :

Le **chômage** est en hausse. Plus de 10% de la population de l'union souffrent aujourd'hui de chômage notamment les jeunes, les femmes et les immigrés.

En matière d'éducation, la formation des jeunes et l'équivalence des diplômes sont de sérieux problèmes.

Le déséquilibre entre le nord et le sud, la pollution, le vieillissement de la population, la gestion des immigrés sont autant de difficultés dont l'U.E est confrontée.

c- Une intégration imparfaite :

Sur le plan monétaire et financier, le Système Monétaire Européen (SME) **n'a pas assuré la stabilité monétaire et la libre circulation des capitaux est difficile à conserver sans une harmonisation des impôts.**

La monnaie unique (euro) qui est la monnaie communautaire n'est pour l'instant que la monnaie de **19 des 27** Etats de l'Union européenne.

Sur le plan politique, la **mauvaise entente politique** est fréquente au sein de l'UE.

2-Les perspectives :

Les risques et les défis, s'ils ont changé de nature, restent présents. Les dirigeants sont désormais engagés à l'atteinte de:

- Une Europe sûre et sécurisée où les citoyens peuvent se déplacer librement, une Europe dotée de frontières extérieures sécurisées et d'une politique migratoire efficace ;
- Une Europe prospère et soucieuse du développement durable qui favorise une croissance soutenue et durable, avec un marché unique et fort ;
- Une Europe sociale qui lutte contre le chômage, les discriminations, l'exclusion sociale et la pauvreté ;
- Une Europe plus forte sur la scène mondiale qui développe les partenariats existants et en crée de nouveaux, et qui soit déterminée à renforcer sa sécurité et sa défense communes.

Conclusion :

L'UE a jeté les bases de la construction de l'unité européenne. Elle demeure aujourd'hui une puissance à la fois économique et politique même si elle doit faire face à des nouveaux défis. Néanmoins, elle constitue un modèle pour les pays africains. /.

Les pays de l'U.E :

Pays	Capitales	Années d'adhésion
France	Paris	1957
Allemagne	Berlin	1957
Belgique	Bruxelles	1957
Italie	Rome	1957
Luxembourg	Luxembourg	1957
Hollande	Amsterdam	1957

Irlande	Dublin	1973
Danemark	Copenhague	1973
Grèce	Athènes	1981
Portugal	Lisbonne	1986
Espagne	Madrid	1986
Autriche	Vienne	1995
Finlande	Helsinki	1995
Suède	Stockholm	1995
Pologne	Varsovie	2004
Estonie	Tallin	2004
Lettonie	Riga	2004
Lituanie	Vilnius	2004
Malte	Valette	2004
Slovaquie	Bratislava	2004
Slovénie	Ljubljana	2004
Rép. Tchèque	Prague	2004
Hongrie	Budapest	2004
Chypre	Nicosie	2004
Bulgarie	Sofia	2007
Roumanie	Bucarest	2007
Croatie	Zagreb	2013